



Centre météorologique de Bourges
13 rue Charles Durand
18000 BOURGES

Monsieur le Préfet de l'Indre
Direction départementale de la cohésion sociale et de la
protection des populations

Bourges, le mardi 19 décembre 2017

Nos références : D17 / 331

AVIS SUR DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Référence de la demande :

AEU_36_2017_2_aue

**Parc éolien Sainte Lizaigne
Commune de Sainte Lizaigne (36)**

L'installation éolienne objet de la demande référencée ci-dessus se situe à une distance de 28 kilomètres du radar météorologique de Bourges.

Cette distance est supérieure à la distance minimale d'éloignement fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne. Dès lors, aucune contrainte réglementaire ne pèse sur ce projet éolien au regard des radars météorologiques, et l'avis de Météo-France n'est pas requis pour sa réalisation.

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux de la Météorologie
Chef du Centre Météorologique de Bourges

Philippe BOISSEL